

- Faculté des sciences économiques
- www.unine.ch/seco

Théories et mission de la communication d'intérêt général (5AJ2131)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Master en journalisme et communication, orientation création de contenus et communication d'intérêt général (120ECTS)	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	3
Master en journalisme et communication, orientation création de contenus et communication d'intérêt général (90ECTS)	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	3

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Automne

Equipe enseignante

Prof. Annik Dubied, enseignante responsable
Stéphanie Martin-Vavasseur, assistante doctorante, ancienne responsable de communication
Prof. Matteo Gianni, Université de Genève, invité

Contenu

Le cours explorera les diverses disciplines ayant fourni des réflexions intéressantes pour définir la Communication d'intérêt général. Sciences de la communication et des médias, cultural studies, sciences politiques, philosophie, sociologie ou encore théories de l'argumentation permettront de dessiner progressivement les contours d'une communication d'intérêt général qui ne peut se définir par ses seuls émetteurs, ni par son seul contenu. Le cours s'appuiera sur les conceptualisations existantes de la "communication publique", de la "public interest communication", de l'"espace public", de la "non-profit communication", des "publics" ou encore de la "responsabilité éthique", qui permettront de tracer les contours, par définition incertains, de ce type particulier de communication.

Forme de l'évaluation

L'étudiant-e remettra, pour le premier jour de la session d'examens, un travail écrit individuel portant sur un cas de communication d'intérêt général, identifié par lui/elle et approuvé par l'enseignante. Le travail écrit présentera une discussion scientifique répondant à la question « Pourquoi prendre en compte ce cas dans le cadre de la communication d'intérêt général ? »
D'une longueur d'environ 7500 signes (+ illustration ou description du cas de max. 2500 signes), la discussion scientifique se nourrira d'une partie pertinente des connaissances évoquées en cours, connaissances complétées par une recherche bibliographique propre. Le travail devra être déposé (avec titre, chapeau et illustration) sur le backoffice du site pédagogique PointComm, au plus tard le 1er jour de la session d'examens à 8h.

Modalités de rattrapage

En cas d'échec, un travail écrit de mêmes dimensions et répondant aux mêmes exigences devra être re-présenté au plus tard pour le premier jour de la session de rattrapage.

Documentation

Pour chaque séance, une lecture de soutien sera indiquée; cette lecture sera déposée sur la plateforme pédagogique Moodle. Les lectures cumulées des séances constituent la documentation minimale obligatoire.

Objectifs d'apprentissage

Au terme de la formation l'étudiant-e doit être capable de :

- Définir de manière pertinente et scientifiquement argumentée la communication d'intérêt général
- Distinguer une approche normative d'une approche analytique en matière de communication d'intérêt général
- Analyser un cas de communication d'intérêt général en s'appuyant sur la littérature scientifique disponible
- Présenter de manière convaincante et étayée son analyse individuelle dans son travail d'évaluation